

	Circuit Départemental Plateau Minibad Tarn Règlement	Adoption : 06/2026 Entrée en vigueur : 09/2026 Validité : Permanente Commission : Jeunes Nombre de pages : 4
---	--	---

Définition et objectifs

Les Plateaux Minibad & Poussin (PMB) sont des rencontres officielles de très jeunes joueurs organisées en rencontre Promobad, et faisant partie intégrante du dispositif jeune dont le calendrier est organisé par le comité du Tarn.

Le plateau se déroule en deux temps. D'abord un temps d'animation ludique encadré et d'initiation à la pratique du badminton à destination des Jeunes Minibad (- de 9 ans) et poussins (- de 11 ans) licenciés dans un Club FFBaD. Ensuite, la matinée se poursuit par une compétition Promobad officielle qui permet d'initier les plus jeunes à la compétition.

Le plateau est un dispositif de format court (3 à 4 heures maximum), où les très jeunes joueurs vont apprendre, tout en s'amusant.

Les objectifs d'apprentissage sont :

- Apprendre à frapper (main basse, main haute, coup droit, revers, service)
- Apprendre à se déplacer (courir, faire des pas chassés, faire des fentes, sauter, se réceptionner)
- Apprendre les règles du badminton en compétition, le comptage, la lecture d'un échancier
- Apprendre le fair-play et la compétitivité

Le présent règlement a pour objet de définir les conditions de participation, les modalités d'organisation et le déroulement sportif d'un plateau Minibad.

Inscriptions

L'organisation d'un plateau Minibad doit être demandée à la ligue concernée (Ligue Occitanie pour le Tarn) par le comité.

L'inscription est ouverte aux jeunes (MiniBad ou poussins) licenciés dans un club affilié à la FFBaD pour la saison en cours.

L'inscription doit se faire via le club et l'entraîneur du jeune joueur avec l'accord du joueur et de ses représentants légaux.

Un GEO 2 nommé et financé par le comité devra être présent sur place le jour de l'événement. La gestion des inscriptions est faite par le comité et via Badnet.

Attention le nombre de participants est limité en fonction du gymnase : en cas de surnombre, les inscriptions seront retenues suivant leur date d'inscription, une liste d'attente pourra alors être créée.

En cas de faible participation, le comité d'organisation se réserve le droit d'annuler la compétition.

Les droits d'inscription au tournoi sont gratuits.

Organisation et format

Le comité gère l'organisation du plateau. Il fournit l'encadrant responsable (entraîneur) et nomme le GEO 2 qui sera présent sur place.

Le plateau propose une période d'échauffement et d'ateliers organisés autour de jeux.

Ensuite, des matchs très courts permettent aux jeunes joueurs de s'initier aux matchs.

Les échauffements et les ateliers peuvent être choisis parmi les fiches techniques du Dispositif Jeune. Les matchs peuvent être organisés au nombre de points ou au temps.

Les volants en plastique sont fournis par le comité.

Nombre de plateaux et horaires

Idéalement, il peut y avoir 3, 4 ou 5 plateaux sur la saison. Privilégier les périodes de vacances scolaires.

Horaires cadres : 8h30-12h ou 13h30-17h (possibilité de faire 4 heures maximum).

Les joueurs seront convoqués 30 min avant le début de l'événement.

Un minimum de quatre terrains équipés de poteaux réglables à 1m 40 est nécessaire pour accueillir un plateau Minibad & Poussins.

Divers

Pourront se porter volontaires :

- pour aider aux ateliers : des adultes encadrants déclarés par leur club,
- pour l'arbitrage des matchs, afin d'aider et de guider les jeunes : les parents et/ou adultes encadrants déclarés par leur club.

En application de la réglementation fédérale sur l'accompagnement des mineurs, chaque joueur devra être accompagné d'un responsable majeur qui devra signer un registre avec ses coordonnées lors du pointage du joueur et être présent pendant toute la durée de la manifestation. Voir annexe 1.

Un goûter est proposé à la fin du plateau. Ce goûter est financé par le comité, dans une limite de 50€. La gestion du goûter sera demandée au club organisateur : achat, intendance sur place et transmission de la facture au comité dès la fin de la compétition via la boîte mail : codepbad81@yahoo.fr

Il est demandé à chaque joueur de respecter le règlement sur « les tenues vestimentaires et publicitaires » – guide du badminton Edition 2020/1- chapitre 03.07 : Les principes sportifs > tenues vestimentaires et publicité.

En ce qui concerne les conseillers, une tenue vestimentaire réglementaire suivant le guide du badminton Edition-2019/1 chap. 3.8 : Les principes sportifs > code de conduite des conseillers, entraîneurs et éducateurs.

Pour rappel : le coaching est interdit pendant la durée du match s'il se joue en temps et permis uniquement à la pause à 8 si le match se joue en 1 set de 15 points.

Pour chaque étape du plateau MiniBad, une récompense pourra être remise aux joueurs ayant participé à ce Plateau : la récompense est à la charge du club. Un diplôme sera remis aux participants : le diplôme sera fourni par le comité.

Accompagnement

Le Comité du Tarn accompagne les clubs qui organisent les plateaux, en mettant à leur disposition un encadrant pour la gestion de la partie ludique du plateau ainsi que pour accompagner les jeunes dans leur première compétition. Il s'engage également à gérer la partie organisation (via la nomination du GEO2 et la gestion du calendrier) et la partie financière du plateau Minibad (financement GEO 2, encadrant et goûter).

De plus, l'attribution du bonus jeune sera définie par le taux de participation des jeunes féminines au plateau MiniBad.

ANNEXE 1

AUTORISATION PARENTALE – SAISON 2026-2027

DELEGATION DE POUVOIR

Extrait article 4.5- Accompagnateur de l'officiel du badminton (LOB) 2019

« En application de la réglementation ministérielle sur l'accompagnement des mineurs, les joueurs doivent être accompagnés d'au moins un représentant majeur, désigné sur le formulaire d'inscription et présent pendant la durée de la compétition. Le représentant du joueur se doit d'être à ses côtés au moment du pointage des présents et de la vérification d'identité. Le juge arbitre interdira la compétition aux joueurs se présentant sans responsable majeur à la compétition. Si une délégation de responsabilité est donnée au représentant d'une autre équipe présente, celui-ci doit en attester par une lettre écrite remise au juge-arbitre lors du pointage des présents. »

Cette attestation pourra être demandée par le Juge Arbitre ou le GEO2 de la compétition.

En pratique, à l'arrivée du jeune à la salle pour sa compétition, lors du pointage, ce document sera demandé et vérifié par la table d'accueil (ou à une personne désignée par le JA ou le GEO2).

Je soussigné,parent et ou représentant légal de :

Nom, prénom de l'enfant

Née leà

Du club de

Certifie que lors de la compétition

Organisée par le club de le

Mon enfant (ou l'enfant dont j'ai la responsabilité) sera :

- Sous ma responsabilité durant la totalité de la compétition.

Je suis joignable par tel :

Ou

- Sous la responsabilité d'un adulte responsable que j'aurais désigné et/ou mandaté par le club, pendant toute la durée de la compétition. Coordonnées de l'adulte responsable :

Nom :Prénom :

Tel port :

Date : signature (parent ou représentant légal)